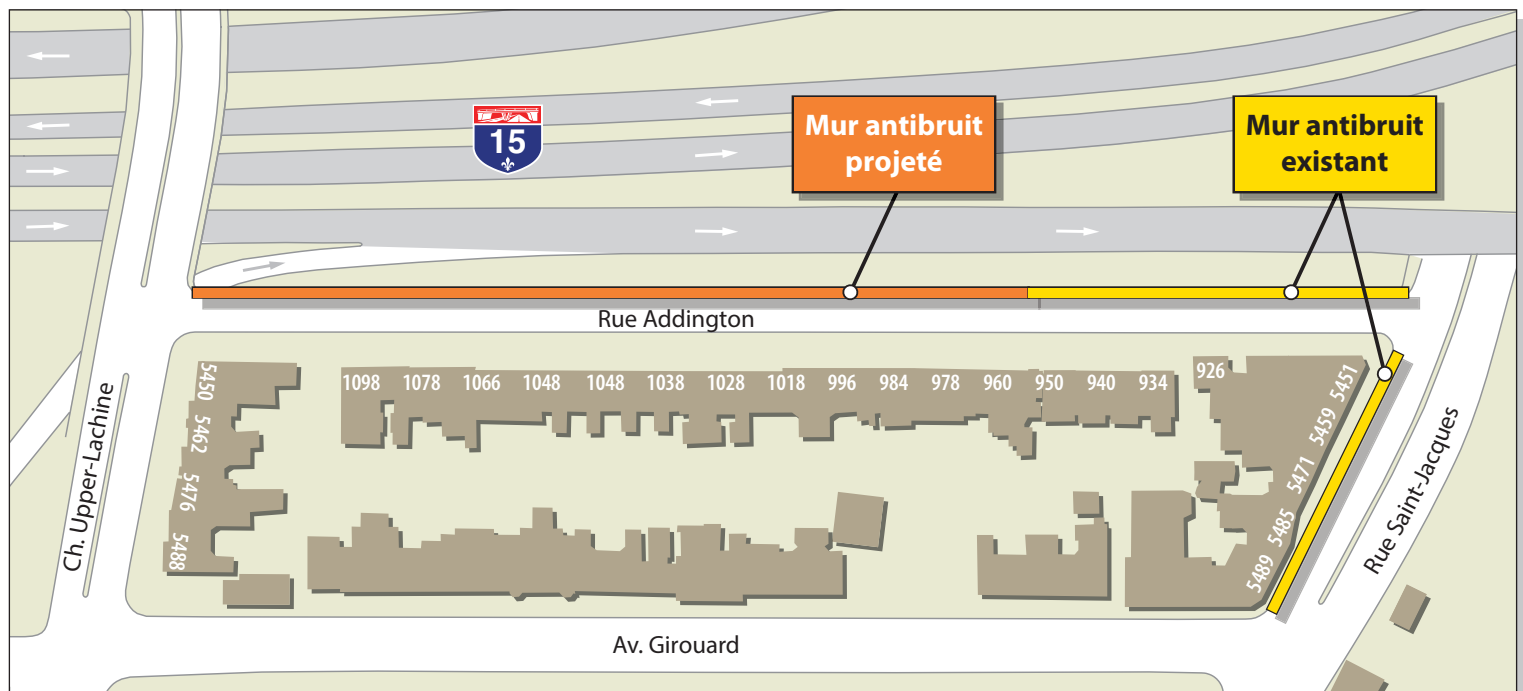


CONSULTATION – PROLONGEMENT DU MUR ANTIBRUIT

Afin de diminuer les inconvénients pour les citoyens habitant à proximité de la zone de chantier du projet Turcot, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports propose de prolonger le mur antibruit temporaire en place sur une portion de la rue Addington, jusqu'au chemin Upper-Lachine. À noter que des travaux seront réalisés dans le secteur de l'autoroute 15 jusqu'en 2020. **L'installation d'un mur antibruit temporaire permettra de diminuer de 5 à 10 décibels les niveaux sonores. Une réduction de 10 décibels diminue de moitié le bruit perçue.**

En tant que résidents du secteur, **nous souhaitons connaître votre opinion** sur le prolongement de ce mur afin d'orienter la décision.



FAITES-NOUS CONNAÎTRE VOTRE OPINION D'ICI LE 31 OCTOBRE

Souhaitez-vous que le mur antibruit soit prolongé ?

Avez-vous des commentaires ?

1 → Par courriel en indiquant l'adresse de votre domicile :
turcot.commentaires@transport.gouv.qc.ca

2 → Par téléphone : **514 873-1372**

Pour plus d'information :

-  @MTQ_Turcot

- www.turcot.gouv.qc.ca